

Saint-Omer, le 08 octobre 2018

Réussir sa création d'entreprise avec BGE

Qu'est-ce que BGE ?

Premier réseau d'aide à la création d'entreprise dans le Nord Pas-de-Calais, 320 000 entreprises créées en France depuis 37 ans, un conseiller vous reçoit près de chez vous, expert en création d'entreprise, il connaît votre territoire.

La démarche pour créer une entreprise

L'accompagnement individuel est un suivi régulier tout au long de la démarche de création d'entreprise. Avec votre conseiller BGE vous validez chaque étape, vous montez votre dossier pour créer votre entreprise.

L'avant-crédation est le bon moment pour se poser les bonnes questions et valider les étapes de son parcours.

Salariés, faites un bilan de compétences

Vous pensez que c'est risqué de créer votre entreprise ? Le centre de **bilan de compétences** de BGE Hauts de France vous propose de faire le point sur vos aptitudes, vos compétences personnelles, professionnelles et vos motivations.

Comment mener à bien votre projet de création d'entreprise

La première étape est celle du diagnostic avec votre conseiller. Un bilan vous permettra de situer votre projet, et être en adéquation avec votre parcours et vos compétences. L'accompagnement individuel est ensuite jalonné d'étapes :

- votre étude de marché
- la définition de votre stratégie commerciale
- l'établissement de vos prévisions économiques et financières
- votre business plan

Au fil des rendez-vous, votre projet s'étoffe. Les actions que vous menez avec l'aide de votre conseiller le rendent plus concret, y compris pour mobiliser des financements adaptés à votre projet.

Un accès à des outils numériques

Être suivi par BGE, c'est aussi accéder à une offre numérique innovante. Grâce à MAEL® (Mon Accompagnement En Ligne), vous accédez à votre espace personnel et montez votre projet en collaboration avec votre conseiller. Révélez le potentiel de votre projet et vos compétences d'entrepreneur grâce à nos services en ligne.

Accélérez le succès de votre projet grâce à la couveuse d'entreprise

Adoptez une stratégie "go to market" avec notre couveuse d'entreprise. Vous expérimentez votre activité en grandeur nature tout en bénéficiant d'un hébergement juridique de votre projet, d'un coaching et des outils



Présentation BGE

BGE. C'est une bonne façon d'acquérir la posture d'entrepreneur et d'optimiser votre parcours de création d'entreprise.

Êtes-vous prêts ? Pour bien piloter votre entreprise, formez-vous avec nos modules et développez vos compétences Demain votre rôle de chef d'entreprise sera de vendre, de communiquer, de gérer....

La stratégie commerciale, la communication 3.0, la gestion comptable et administrative de la future entreprise, le choix du statut juridique, fiscal et social... Tous ces domaines sont abordés lors d'une formation de 16 jours.

Mes rendez-vous suivis

Votre entreprise ? Vous l'avez créée ! Vous faites donc partie des 2 000 entrepreneurs qui se lancent chaque année dans le Nord Pas de Calais avec BGE. Avec votre conseiller en suivi, l'accompagnement se poursuit après la création : stratégie commerciale, outils de gestion, réseau... On garde le contact !

Maîtriser le démarrage de son entreprise est essentiel pour réussir son projet dans la durée.

Réussir en réseau : la communauté d'entrepreneurs BGE Club

Développer son réseau professionnel, c'est un vrai facteur de réussite pour les créateurs d'entreprise. Rejoignez la communauté d'entrepreneurs du BGE Club. Vous avez déjà créé votre entreprise, maintenant construisez votre réseau !

Plus de 8500 chefs d'entreprise du Nord-Pas de Calais vous attendent dans le BGE Club.

Pourquoi se faire accompagner ?

- Pour se donner un maximum de chances de réussir
- Pour obtenir toutes les réponses à ses questions, à ses interrogations
- Pour bien se préparer
- Pour éviter les pièges
- Pour obtenir plus facilement des financements

Cela concerne qui ?

Les services de BGE sont ouverts à toutes les personnes qui ont un projet de création ou de reprise d'entreprise.

Ça m'intéresse, comment nous contacter ou s'inscrire ?

L'antenne de Saint-Omer vous accueille du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30, au 4 rue de l'Arsenal – Quartier Foch – 2ème étage.

Tél. 03 20 19 20 00 ou par email : audomarois@bge-hautsdefrance.fr

Plus d'information au sujet de BGE Hauts de France : <https://www.bge-hautsdefrance.fr/>

Contact Presse BGE :
Hélène CATHELAIN – responsable territoriale
T +33(0)3 20 19 20 00
audomarois@bge-hautsdefrance.fr



www.bge-hautsdefrance.fr